

EquiLiberté

Fédération Nationale des Randonneurs Équestres

Info

De 2016 à 2017

La Normandie nous attend

Qui est Caramel ???

Les assurances et vous

Le Grand Ouest s'expose

Assemblées Générales

Des associations en action

À travers la Moselle



N°27 . décembre 2016



Par des Randonneurs Pour les Randonneurs

Edito

2016, riche en événements

Nous terminons cette année 2016 avec notre Assemblée Générale qui s'est déroulée le 26 novembre. Cette année 2016 fut riche en événements de toutes natures : chantiers d'importance, soubresauts liés aux hommes et à certaines dérives autocratiques isolées, nombreuses randonnées et rassemblements tant locaux que régionaux ou nationaux, perspectives de développement à mettre en musique au cours de l'année 2017.

Le traditionnel rapport moral présenté en séance, avec comme support notre "feuille de route 2016", est le reflet de la vie de notre Fédération Nationale **EquiLiberté** au cours de cette année et permet de tracer la voie pour l'année 2017.

Vous trouverez un condensé des débats et des échanges riches et fructueux dans ce numéro d'**EquiLiberté Info**.

C'est aussi l'occasion, contrairement à certains rapports moraux insipides ou égocentriques, de mettre en avant et de remercier l'ensemble de nos acteurs. Ainsi, sont mis en exergue nos missions, nos administrateurs, nos commissions, nos fédérations départementales, nos associations locales, nos adhérents, nos partenaires et nos perspectives.

Des changements en 2017

Vous en êtes les témoins réguliers, dans vos associations. Le Président, qu'il soit national, régional ou local ne peut favoriser le rayonnement de la structure qu'il représente qu'entouré des administrateurs qui l'accompagnent et butinent sur le terrain des nombreux chantiers liés à la vie associative.

Ainsi, cette feuille de route traduit notre projet, notre stratégie, notre plan de communication, notre plan de développement et l'ensemble des chantiers opérationnels de notre Fédération Nationale **EquiLiberté** y compris des services proposés à nos adhérents. Dans vos instances respectives, vous pouvez également structurer votre organisation et vos travaux afin de tracer le chemin de vos projets.

Certains de nos Administrateurs ont souhaité arrêter leur participation au Conseil d'Administration, tout en proposant de continuer d'apporter leur contribution à nos travaux. Très actifs depuis de nombreuses années, assidus et compétents et sans compter leurs heures passées en faveur d'**EquiLiberté**, il s'agit de Bernard Dupuis, Patrick Coté et Yves Dumont. Ils auront bien mérité cette prise de recul et nous leur en sauront gré lors d'un prochain Conseil d'Administration. Résultant de ces évolutions, d'autres personnes compétentes nous rejoignent et d'autres personnes s'engagent encore plus sur les missions en cours. Dans ce cadre, une nouvelle organisation structurée, dynamique et dans la concertation se met en place. Gageons que vous en constaterez le bénéfice au cours de l'année 2017 et des suivantes.

Nous n'oublions pas non plus certaines personnes travaillant de concert et de manière active avec nos Administrateurs dans nos diverses commissions.



Et voilà, l'année 2017 arrive à grands pas, l'hiver pointe sa frimousse, nos équidés sont souvent au repos et c'est le moment de revoir nos matériels et équipements, de penser aux formations éventuelles, de se ressourcer et déjà d'envisager ou préparer les escapades ou randonnées à venir. Nous aurons l'occasion au cours des prochains numéros d'**EquiLiberté Info** de vous entretenir régulièrement des évolutions, des développements, des communications et autres aspects de notre Fédération Nationale **EquiLiberté**, y compris de relater vos périples et chevauchées que vous êtes nombreux à transcrire au travers de vos articles.

Avec vos Administrateurs, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour vous, vos familles et vos proches au titre de l'année 2017 qui se profile et que la santé vous préserve afin de réaliser de belles randonnées et de belles rencontres lors de celles-ci.

Michel BAZIN . Votre Président

Les adhésions pour 2017 sont ouvertes

Rendez-vous sur le site <http://equiliberte.org/adherez-a-equiliberte>

🐾 Si vous êtes déjà adhérent, vous devez impérativement renouveler votre adhésion avant le 31/12/2016 pour assurer la continuité de vos garanties en fonction des assurances que vous avez souscrites

🐾 Si vous n'êtes pas encore adhérent, créez votre compte et suivez la procédure indiquée sur le site
Tarifs : Adulte . 22 € - Jeune : 15 € - Association : 34 €

Le Forum du 25/11/2016

La défense des chemins

Tout le monde a connu ou connaît des problèmes de chemin. Ils sont soit kidnappés par certains pour diverses raisons, soit mis en vente par les municipalités.

Dans tous les cas, il faut en premier s'assurer que le chemin est bien public en consultant le cadastre, soit sur internet, soit en se rendant à la mairie.

Si tel est le cas, il faut rencontrer le Maire de la commune et lui demander de jouer son rôle de police afin de permettre à nouveau la libre circulation sur le chemin. Il va de soi que si vous êtes adhérent à une association, ce n'est que mieux.

En effet, c'est l'association qui fera les courriers en recommandé à M^r Le Maire. L'association doit avoir mentionné, dans ses statuts, les mentions de "protections des chemins" et "d'ester en justice".

Il est aussi possible que ces courriers ne suffisent pas. La procédure peut donc aller plus loin, c'est-à-dire devant les tribunaux. Le constat est encore plus amer lorsque l'on veut se balader en forêt. Attention aux interdits !

Dans tous les cas, il est préférable de privilégier le dialogue. Avec la Municipalité, avec l'ONF, voire avec le propriétaire. Suivant les départements, les communes, tout est vraiment histoire d'hommes. Il faut aussi montrer que les chemins sont utilisés. Pour cela vous devez systématiquement déclarer toutes vos randonnées organisées.

Il a aussi été débattu sur le balisage. Là encore les pratiques dépendent de vos relations avec le conseil départemental. En effet celui-ci peut avoir des accords avec la FFE et le balisage sera donc le balisage orange bien connu de tous. Ou alors le conseil départemental souhaite baliser en jaune (ou autre) ou il vous autorisera votre propre balisage.

Des échanges ont concerné aussi les problèmes d'assurances : RC, RCPE, mais aussi RC associations.

D'autres sujets ont aussi été abordés : prêts de chevaux, organisation de randos entre copains ...

En conclusion

Entretenez votre réseau de relations avec les municipalités, les conseils départementaux, les agents ONF, les offices de tourisme ... toutes les personnes qui sont sur le terrain. Soyez membre d'une association, à plusieurs on est toujours plus fort ! Si vous avez des interventions à faire, contactez les autres randonneurs pédestres et vététistes. Pensez aussi aux acteurs du tourisme, gîtes, auberges ...

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter le secrétariat d'Equiliberté**.**

Un document exposant les divers problèmes rencontrés et solutions proposées, sera disponible dans la bibliothèque du site equiliberte.org.

Juillet 2017

Des nouvelles fraîches

Les itinéraires des balades du vendredi et du samedi sont finalisés. Vous aurez le choix entre deux parcours de 25 et 32 km, qui vous feront découvrir les paysages et l'architecture du Pays d'Auge. Le dimanche, un défilé en ville est prévu. Une ballade d'une vingtaine de km sera proposée.



Pour les plaisirs de la bouche

Les menus sont arrêtés et vous feront apprécier la cuisine normande. Normandie oblige, vous aurez la possibilité de petit déjeuner aux tripes, camembert et café/calva. Les repas seront pris sous la Halle du Pays d'Auge en centre ville à moins d'un km des paddocks. Vous avez la possibilité le matin de venir prendre votre petit déjeuner à cheval. Une ligne d'attache est prévue. Les pique-niques seront distribués sur le parcours pour conserver la chaîne du froid et éviter les problèmes d'écrasement dans les sacs.

Et la fête sera



Les soirées seront animées par trois groupes différents.

Le soir, de 22h à minuit, la Maison Familiale Rurale de Vimoutiers, met à notre disposition son bus ainsi que le chauffeur pour effectuer des navettes entre le champ et le lieu du repas. Les chevaux seront sur un herbage d'environ 12 hectares clos, lotis en 300 paddocks de 15x10. À votre arrivée sur Vimoutiers, les services techniques auront mis en place un balisage spécifique pour rejoindre le site.

Un site dédié au rassemblement

Le site Internet dédié au rassemblement sera mis en ligne aux alentours du 21 décembre. Tous les renseignements utiles seront dessus, y compris les itinéraires d'approche : rassemblementequiliberte.com. Vous pouvez dès à présent réserver vos chambre à la MFR de Vimoutiers en centre ville. Contact : Monsieur VITET 06 77 24 71 74 - 10€ la nuit.

Un esprit de militantisme

Concernant les tarifs, et pour privilégier le militantisme, une remise sur le forfait sera accordée à tous les adhérents EquiLiberté à jour de cotisation pour toute inscription prise entre le 1er janvier et le 15 mars.



Pour ceux qui le souhaitent, des visites du Musée du Camembert (jour et horaires sur la fiche d'inscription) seront mises en place. Les responsables d'équipes sont nommés (paddocks/parking, balisage et sécurité, restauration/buvettes, secrétariat, comptabilité).

Le foin sera fourni gracieusement, un maréchal ferrant sera présent le soir et la clinique vétérinaire équine se trouve à 200 mètres de l'herbage.



Voici l'état d'avancement de notre futur rassemblement national 2017.

Christine et Frédéric

Vous venez de découvrir un drôle de petit cheval dans la colonne centrale de l'article précédent. Je vous présente **Caramel**, le compagnon équin de **Patrice Marsaudon**. Dessinateur professionnel, Patrice Marsaudon a créé Caramel, un personnage sympathique et fantasque. Grâce aux dessins de Caramel, Patrice Marsaudon participera à la vie de diverses publications d'**EquiLiberté National**.

Voici l'extrait d'une interview présentant notre partenaire dessinateur :

" Ce sont les dessins animés de Tex Avery et les BD André Franquin qui m'ont donné l'envie d'animer un personnage. Je trouvais fabuleux de pouvoir inventer une créature et lui donner vie.

À l'époque où Caramel est né, je n'avais jamais fait de BD. Je terminais mes études d'Arts Plastiques et je faisais essentiellement des illustrations pour des entreprises, des magazines, des banques, des agences de publicité...

Un magazine m'a contacté pour créer une série humoristique avec un cheval. Or, non seulement je n'en avais jamais dessiné, mais je ne connaissais absolument rien au cheval : c'est tout juste si je savais reconnaître l'avant de l'arrière !

Mais comme il n'y a pas plus menteur qu'un dessinateur qui cherche du boulot, j'ai accepté !

Une certaine panique a tout de même suivi ce coup de téléphone : le cheval est un animal très difficile à dessiner, et je n'avais aucune idée des gags que je pourrais tirer d'un tel personnage.

Mais le projet était séduisant : j'avais carte blanche pour composer la série, à condition qu'elle soit amusante. Difficile de résister à une telle proposition quand on rêve de faire ce métier !

J'ai donc commencé par faire quelques esquisses. Visuellement, je voulais qu'il ait les crins délavés, pour ne pas en faire un personnage trop dur graphiquement. Je voulais lui donner un petit air romantique, et qu'il puisse faire les pires bêtises tout en ayant l'air innocent ! La robe s'est alors imposée... et lui a donné son nom. C'est aussi simple que ça ! J'ai envoyé les croquis à la rédaction, le personnage a plu à l'équipe qui l'a propulsé immédiatement mascotte du magazine... et l'aventure a démarré. Le premier gag de Caramel est ainsi paru dans le premier numéro de Cheval Star en septembre 1991.

Et depuis, ce personnage ne m'a plus quitté ! "

Quant à Caramel, le voici présenté par son créateur

" La plupart des chevaux, somnolent mollement au pré lorsqu'ils sont sans cavalier... Pas Caramel : lui, il a une vie trépidante !

Il vit dans le jardin de Charlotte, d'où il peut observer et commenter le monde.

*Et lorsque les événements autour de lui ne sont pas assez absurdes ...
... il les invente."*

Venez le découvrir sur Facebook : Caramel-Cartoons



Informations ASSURANCES

Quelques notions de base : L'assurance consiste à indemniser la ou les victime(s) d'un sinistre, ou les ayants-droit. En matière d'assurance, on appelle sinistre tout fait générateur de dommages qui peut aboutir à une indemnisation.

Il existe 2 grandes catégories d'assurances : la Responsabilité Civile et la Garantie Dommages.

L'assurance "Responsabilité Civile"

C'est l'assurance qui couvre l'assuré pour les dommages qu'il occasionne, directement ou non.

Un peu de droit (Code Civil) [Modifié par Ordonnance n°2016-131 du 10 février 2016 - art. 2] :

Article 1240 (ex 1382) : "Tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé, à le réparer."

Article 1241 (ex 1383) : Chacun est responsable du dommage qu'il a causé non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence.

Article 1242 (ex 1384) : On est responsable non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait des personnes dont on doit répondre, ou des choses que l'on a sous sa garde. ... Le père et la mère, en tant qu'ils exercent l'autorité parentale, sont solidairement responsables du dommage causé par leurs enfants mineurs habitant avec eux.

Article 1243 (ex 1385) : Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé.

Les assurances "Dommages"

Ce sont les assurances qui couvrent l'assuré pour les dommages qu'il subit sur sa personne ou sur ses biens (*Vol, Incendie, Bris de glaces, Accident, Assistance, Protection Juridique, ...*).

Les intervenants au contrat (en bleu, le contrat groupe EquiLiberté) :

l'assureur, c'est la compagnie ou la mutuelle qui gère les garanties : MMA ;
l'intermédiaire d'assurance, c'est l'Agent ou le Courtier qui fait souscrire le contrat : Equitanet ; Notion importante : l'Agent d'Assurances est le représentant de sa (ses) compagnie(s) et sa signature engage celle(s)-ci ; le Courtier en Assurances est le représentant de son client et sa signature n'engage pas toujours la compagnie. Certaines mutuelles n'ont pas d'intermédiaire et font souscrire directement.

le souscripteur, c'est celui qui signe le contrat et, en général, le paie : EquiLiberté ;

l'assuré, c'est celui dont le risque est assuré. Ce peut être le souscripteur (en général), mais il peut être différent (contrat groupe...)

: EquiLiberté, l'association locale ou départementale ou l'adhérent qui a souscrit l'option ;



 **le bénéficiaire**, c'est celui qui est indemnisé. C'est, souvent, l'assuré sauf en cas de décès, bien sûr, ou sur un contrat de R. C. par exemple : l'adhérent ou un tiers.

Le contrat d'assurances se compose de 3 documents :

1. LES CONDITIONS GÉNÉRALES qui ont pour objet de présenter :

- Le lexique général et exclusions communes,
- Le fonctionnement du contrat et les informations utiles,
- Elles concernent une branche d'assurances (Automobile, Habitation, R. C. Collectivité, ...)

2. LES CONVENTIONS SPÉCIALES dédiées aux garanties,

- Elles concernent un type de risque (Fédérations Sportives, ...)

3. LES CONDITIONS PARTICULIÈRES signées par le Souscripteur et qui sont établies à partir des réponses apportées aux questions posées par l'Assureur. Elles précisent notamment :

- La ou les activités garanties,
- La définition des assurés,
- Les déclarations du souscripteur,
- La date d'effet du contrat.

Au sein de ces documents, on trouve 3 types d'informations très importantes : les définitions, les garanties (montants et franchises) et, surtout, les exclusions.

IMPORTANT : En cas de contradiction, les Conditions particulières prévalent sur les Conventions spéciales qui elles-mêmes prévalent sur les Conditions générales.

En ce qui concerne le contrat groupe Equitanet/MMA – EquiLiberté, vous trouverez ces documents sur le site Internet equiliberte.org

La RCMS

Chers amis, dirigeants d'associations,

Je ne vous apprend rien en affirmant que la fonction de dirigeant d'association, pour bénévole qu'elle soit, n'est pas une sinécure. Mais savez-vous que, en cette qualité, votre responsabilité civile personnelle peut être recherchée, au titre des articles 1383 et 1384 du Code Civil, au risque de devoir assumer les recours et les condamnations sur vos biens propres ? Les cas les plus marquants, au niveau des associations, relèvent de sujets financiers ou juridiques, tels que : détournements de fonds par un intervenant - abus de confiance d'un membre du bureau - négligence retenue contre l'un des dirigeants - erreur, oubli ou laxisme dans la rédaction ou la gestion des statuts, des contrats - etc..., etc... C'est pourquoi EquiLiberté vous propose, avec son partenaire EQUITANET ASSURANCES, un contrat d'assurance Responsabilité Civile des Mandataires Sociaux (RCMS) adapté à vos risques. Cette garantie vient en complément de l'assurance Responsabilité Civile Association qui vous est proposée par EquiLiberté.

Un exemple : lors d'une manifestation organisée par votre association, un spectateur est blessé.

Quelles qu'en soient les circonstances, la responsabilité de l'association et de ses dirigeants sera recherchée.

- s'il n'y pas de «faute» de l'organisation, c'est le contrat EquiLiberté qui interviendra, ne serait-ce qu'en défense et recours ;
- s'il y a un manquement de sécurité ou d'information, c'est la responsabilité personnelle des dirigeants qui pourra être mise en cause. C'est là que la RCMS devient utile.

NATURE des GARANTIES	MONTANT par SINISTRE	
	GARANTIES	FRANCHISES
RESPONSABILITÉ CIVILE <i>Tous préjudices confondus y compris frais et honoraires d'enquête, d'instruction, d'expertise, d'avocat et de procès.</i> DONT RECOURS ET DÉFENSE PÉNALE SUITE À ACCIDENT	Voir ci-dessous (1) 15.000 €	Néant

(1) Ce montant n'est pas soumis à adaptation automatique en fonction des variations de l'indice. Montant par sinistre et par année d'assurances

Responsabilité Civile Dirigeant pour les associations adhérentes		
association moins de 40 adhérents	GARANTIE plafond 30 000 €	60 €/an
association de 40 à 100 adhérents	GARANTIE plafond 75 000 €	90 €/an
association plus de 100 adhérents	GARANTIE plafond 100 000 €	sur demande

Pour plus d'informations et pour souscrire, contactez votre correspondant EquiLiberté auprès d'EQUITANET ASSURANCES. Rémy Guillon à : r.guillon@equiliberte.org ou 06 71 07 90 98

Le Salon d'Angers

Réussi et renouvelé

EquiLiberté 49, promoteur incontournable du Tourisme Équestre en Anjou, partenaire des collectivités en tant que membre des commissions PDIPR et CDESI, acteur principal dans l'organisation de la Translayon et Equivini (randonnées œunotouristiques à grand succès) et soutien actif de la Rand'Aubance, se voit proposer lors d'une réunion, le 15 décembre 2015, d'être partenaire dans l'organisation d'un Salon du Cheval qui aurait lieu à Angers du 11 au 13 novembre 2016, en tant que représentant du tourisme équestre aux côtés du CDTE et du CRTE.



Fiers de cette confiance, nous proposons immédiatement à **EquiLiberté National**, par l'intermédiaire de son président Michel Bazin (aussi membre du CD d'EquiLiberté 49), de participer à cet événement.

Lors de la réunion suivante **EquiLiberté 49** se voyait proposer de transmettre son logo, qui paraîtra dès lors sur les documents promotionnels, en tant que partenaire du salon.

Des préparatifs

Lors de la réunion de préparation à laquelle était conviée Maryse Ducrot, en tant que voisine, membre du CA national et responsable communication, Michel Bazin nous annonce une participation financière 250€ allouée par le nouvel assureur Equitanet, et le prêt du matériel de salon.

À la veille du salon, nous acquiesçons. Il sera indispensable, par la suite, de fixer les modalités de participation (financière, matérielle et humaine) d'**EquiLiberté National** lors de salons initiés soit par des départements structurés soit par des associations locales.



Les circuits à l'honneur

Afin d'étoffer le mobilier, nous décidons d'investir dans un écran qui nous permettra de diffuser le dernier film promotionnel réalisé par Monique Benoiston, ainsi que dans un dépliant publicitaire représentatif de l'activité du 49. En reprenant les bases d'**EquiLiberté**, ce document, à l'aide de l'application QR code, fait le lien direct entre nos circuits et accueils équestres avec les données d'**EquiChemins**.

Ce document a été mis en forme par Manon Robert, jeune diplômée de tourisme et bénévole auprès d'**EquiLiberté 49** depuis notre dernière AG. C'est Christian Michel, membre de notre Comité Directeur et professionnel de l'édition, qui a encadré techniquement le projet.



Nous voilà à la veille du salon, un planning est établi qui engage chacun des membres de notre Comité Directeur, soit 12 personnes plus Maryse Ducrot, Michel Bazin, Flore Châtelet et François Brisot qui représentent **EquiLiberté National**. Chacun aura donné sans compter, d'autant que le salon s'est avéré être une totale réussite, puisque ce n'est pas moins de 20.000 visiteurs qui, sur 3 jours, auront visité le 1^{er} Salon du Cheval d'Angers.

Petit salon ... mais grand salon !

Petit salon par le nombre d'exposants (tout le monde n'y croyait pas) mais grand salon par le nombre de visiteurs et par la qualité de la programmation (cheval connecté – spectacle exceptionnel ...)

Quant à l'activité tourisme, nous avons eu la preuve de l'attrait du grand ouest pour le tourisme équestre et en particulier pour notre zone d'influence, le sud Loire.



Notre stand n'a pratiquement pas désempli durant ces 3 jours, et l'attrait pour notre document 49, annonçant 900 km de circuits aujourd'hui disponibles, nous conforte dans notre démarche.

Point d'orgue pour **EquiLiberté 49** : l'apéritif du dimanche auquel était conviée la presse.

Je voudrais rappeler que, hormis la communication sur l'intense activité du 49, l'essentiel de notre animation a été de promouvoir **EquiLiberté** et ses valeurs. De ce côté aussi, ce salon aura été très productif par les excellents contacts pris qui laissent augurer d'une belle marge de progression au moment où nos amis du CDTE et du CRTE ne savent pas à quel saint se vouer. Nous compatissons sincèrement à leur désarroi et espérons rapidement les retrouver sur des projets communs.

Enfin, je voudrais rappeler que cette réussite est d'abord celle des très nombreux bénévoles qui œuvrent depuis longtemps sur le terrain soit en animateurs de nos manifestations soit dans l'encadrement de nos fédérations nationales mais surtout départementales.

Michel HUART
Président d'EquiLiberté 49



Le 26 novembre 2016 à la Maison Familiale de Noyant-de-Touraine

988 adhérents étaient présents ou représentés totalisant 1388 voix.

L'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte à 9 h.

Après que le président Michel Bazin ait souhaité la bienvenue à l'assemblée qu'il félicite pour sa ponctualité, l'ordre du jour suivant est examiné :



🐾 Approbation

du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21/11/2015

L'Assemblée adopte le procès-verbal à l'unanimité.

🐾 Rapport moral et perspectives des développements pour 2017

Afin que son exposé soit vivant et fasse participer les présents, Michel Bazin propose que le rapport moral ait pour support la "Feuille de Route".

Il désire mettre en avant les missions des administrateurs, des commissions, des Fédérations Départementales, des associations locales, des adhérents.

Pour lui, le Rapport Moral est le reflet de l'ensemble de leurs travaux, mais aussi de toutes les

collaborations nécessaires au bon fonctionnement de notre Fédération. "Seul je ne suis rien et ensemble nous sommes forts", affirme-t-il.

Cette "Feuille de Route" traduit le projet, la stratégie, le plan de communication, le plan de développement et l'ensemble des chantiers opérationnels de la Fédération Nationale **EquiLiberté**, y compris les services proposés aux adhérents.

Certains sujets, bien que partie intégrante de la "Feuille de Route", sont inscrits à l'ordre du jour et ne seront donc pas traités au rapport moral.

• Assurances

Les relations, claires et constructives, nouées avec **Equitanet** ont permis de mettre en place un contrat sur mesure avec tous les avantages de l'ancien et des améliorations justifiées. **Chaque cavalier ou meneur qui n'adhère pas à ce contrat doit questionner son assureur pour connaître sa couverture réelle d'assurance.**

Une nouvelle garantie, la RCMS, est proposée aux dirigeants d'associations pour couvrir les risques qui pourraient leur être imputés personnellement. Un article sur cette couverture est publié dans le présent numéro d'**EquiLiberté Info**.

• Communication

La commission communication comprend 3 groupes : communication, salons, publicité.

Groupe communication

La communication par la presse écrite est quasi inexistante au niveau national depuis la disparition de "Randonner à Cheval". Seules quelques manifestations sont traitées localement.

Deux DVD (3 et 15mn) présentant **EquiLiberté**, ont été réalisés.

Le site Internet est en cours de rénovation. La contribution de tous est souhaitée.

Une enquête va être lancée en décembre auprès de tous les adhérents en espérant un maximum de retours.



Groupe salon

Le Salon du Cheval à Angers, à l'initiative d'**EquiLiberté 49**, a été un franc succès. La Fédération Nationale a fourni une participation matérielle et de communication importante. Une chartre va être rédigée pour les prochains salons dans le cas d'un partenariat entre une fédération départementales ou une association locale avec **EquiLiberté National**.

Communication externe

Une affiche générique, créée pour une diffusion la plus large possible, est disponible, comme tout le matériel auprès de Stéphane Benoiston.

Des échanges de partenariat sont recherchés. Le numérique est une formidable porte d'entrée dans les réseaux qui intéressent **EquiLiberté**.

La parution d'**EquiLiberté Info** passe de 3 à 4 numéros/an. Il doit être diffusé au delà du mouvement : vers les utilisateurs de rando qui ne sont pas encore **EquiLiberté**, les hébergeurs, les Maisons du Tourisme, les Conseils Généraux et toutes autres collectivités intéressées.

• Veille et Assistance juridique

Après 30 ans passés à s'intéresser au sujet, entre autres choses, Bernard Dupuis passe le relais à Flore Chatelet, tout en restant à la disposition d'**EquiLiberté**.

Une Bibliothèque documentaire sera mise en ligne sur le site www.equiliberte.org. Il est rappelé la nécessité de faire des déclarations de randonnée auprès des Préfectures, car cela montre l'utilisation des chemins.

• Dossier d'utilité publique et d'intérêt général

Les dossiers n'avancent pas à cause de lobbies. Toute personne ayant des contacts avec des députés Européens est invitée de se faire connaître.

• Marque EquiLiberté

Les marques «EquiLiberté», «EquiChemins», «La Loire à Cheval» et «La Route des Mulets» sont déposées depuis longtemps.

• Délégués départementaux

Le travail doit continuer. Il faut que ces personnes se sentent investies.

• Politique auprès des Elus et CL

Ce sont les associations locales qui peuvent nouer les contacts et elles doivent le faire en s'appuyant sur le poids économique de notre activité.

• Trophée Guy Bouillaud

Ce trophée sera reconduit l'an prochain, le Bureau attend des propositions.

• Grands Itinéraires

Pour le projet de "La Loire à Cheval", il est prévu de réunir des Conseillers de tous les départements concernés, sous l'égide d'**EquiLiberté 49**.

Des photos et des documents sont demandés pour agrémenter le site pour "La Route des Mulets".

• Commission de Développement Inter-Départemental

Des rapprochements ont été fait entre certains départements et cela fonctionne !



Rapport financier : bilan, résultats, trésorerie, prévisionnel, tarifs 2017

Le compte de résultats 2015/2016 ressort à :

- Recettes = 98 304,66 €
- Dépenses = 95 215,74 €
- Résultat = 3 088,92 €

Le Budget Prévisionnel 2016/2017 s'établit à :

- Recettes = 114 700,00 €
- Dépenses = 111 750,00 €
- Résultat = 2 950,00 €

Après lecture des différents rapports, l'Assemblée Générale, en l'absence de remarques de la part de l'observateur et des vérificateurs, a approuvé à

l'unanimité les éléments comptables présentés, a donné quitus à la Trésorière de sa gestion et a voté à l'unanimité le budget prévisionnel.

Point sur les adhésions 2016 et perspectives 2017, tarifs

La campagne 2015/2016

enregistre 1 999 adhérents, dont 1 791 assurés ;

1 472 adhérents sont regroupés au sein de 138 associations ;

835 adhérents ont souscrit une RCPE pour 1 728 chevaux.

Du débat qui a suivi, il est ressorti le nécessité d'apporter de l'aide au Centre de Traitement des Adhésions National (CTAN). Des administrateurs sont candidats.

Site internet : évolutions et gestion des adhésions

Le web-master présente les statistiques de fréquentation des Sites Internet : site www.equiliberte.org = 540 visites par jour en moyenne ; site www.equichemins.com = 1 000 visites par jour en moyenne.

De nombreux aménagements sont réalisés, en permanence, sur les sites afin les rendre plus faciles d'accès et plus attrayants. Une constante surveillance est nécessaire pour éviter les pannes et les piratages.

Cet énorme travail requiert plusieurs bénévoles pour assister le web-master.

Par des Randonneurs
Pour les Randonneurs



Rassemblement National 2016 à Saint-Aigulin

Le 14^{ème} Rassemblement National d'**EquiLiberté** en juillet 2016 a été une réussite. 456 personnes se sont inscrites venant de 35 départements et de Belgique dont 176 adhérents à EquiLiberté, 164 licenciés FFE et 20 sans appartenance. Pour plus de détails sur le déroulement de ces 3 journées, voir **EquiLiberté Info** n°26 de septembre 2016. Si tout n'a pas été parfait, le positif l'emporte largement sur le négatif. Ce rassemblement se révèle un bon cru.



Projet Rassemblement National 2017 à Vimoutiers les 7, 8 et 9 juillet

La présentation du projet est faite par les organisateurs. Celui-ci semble en très bonne voie et est accepté à l'unanimité. Il est précisé qu'un tarif préférentiel est accordé aux EquiLibertains. L'inscription est ouverte à tous, début janvier. La charte va être signée avec **EquiLiberté**.

Pour 2018, **EquiLiberté 36**, va poser sa candidature. Il aurait lieu fin juillet. La charte leur est remise, en vue de la préparation du projet.

Renouvellement du tiers sortant et nouveaux candidats au Conseil d'Administration

Bernard DUPUIS, Patrick COTE ne se représentent pas. Yves DUMONT démissionne. L'Assemblée réélit DUCROT Maryse, GUILLEMET Jean-Michel, LAURENTI France, MABIT Claude et élit BLANLOEIL Christian, CHATELET Flore, DUME Annie, RAMBEAU Paulette. en qualité de membres du Conseil d'Administration.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 3 ans.

L'assemblée désigne les membres de la Commission de vérification des comptes : Marc DELCLOS, Régine BARDIN, Daniel DUBOIS et Jean-François WARK sont réélus à l'unanimité



En tout début d'après midi, entre le Rapport Moral et le Rapport Financier, l'Assemblée Générale Extraordinaire est réunie pour modifier les Statuts.

Cette évolution a également pour objectif le développement et l'ouverture d'**EquiLiberté** et la réponse aux desiderata d'associations adhérentes.

Après une longue discussion, il est ajouté, au paragraphe "Membres actifs" de l'article 6 "COMPOSITION DE LA FEDERATION", un 4^{ème} alinéa ainsi libellé :

les structures interdépartementales regroupant provisoirement des départements insuffisamment représentés. Les modalités de création et d'agrément par la Fédération sont précisées par le Règlement Intérieur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité moins 2 voix.

Au cours de l'échange, il a été acté la nécessité de réaliser un travail de simplification des Statuts, ainsi que, de ce fait, d'actualiser et de revisiter le RI pour le rendre en conformité avec ces Statuts.



Encore une grosse journée de travail de la part des organisateurs et des (trop peu nombreux) participants et de nombreuses tâches en perspectives pour les administrateurs et les membres associés.

EquiLiberté vous donne rendez-vous sur le salon d'Avignon du 18 au 22 janvier 2017

Plus de 1 200 chevaux, 90 heures de spectacles, 250 exposants, 14 carrières et pistes, 12 halls, un site de 50 000 m². Poney Passion, les journées pédagogiques, Gala des Crinières d'Or accompagné par les danseurs du Conservatoire d'Avignon et l'Orchestre d'harmonie du Conservatoire de Musique.



Rencontre Creuse. Allier



Une idée sortie du chapeau qui doit faire son chemin

Lors d'une banale discussion entre les représentants de la Fédération **EquiLiberté 03** et **La MARCHÉ au TROT** en CREUSE, la question posée fut : "comment développer le Tourisme Équestre dans nos départements".

Il a fallu trouver une structure et un lieu où les randonneurs seraient hébergés chez l'habitant.

L'endroit choisi a été FURSAC (23290). Un pré communal de 3 ha situé dans le bourg, bordé par la rivière la Gartempe correspondait parfaitement.



Un membre de l'association La Marche au Trot met à disposition un bâtiment pour l'intendance où sont pris les repas. Les habitants du village offraient la possibilité d'héberger une trentaine de personnes.

Les dates choisies étaient le 24 et 25 septembre 2016.

Trente cinq cavaliers et meneurs se sont joyeusement côtoyés. Beau temps et bonne humeur étaient de la partie.

Nous avons reçu 16 personnes venant du département de l'Allier. Une majorité de randonneurs sont arrivés le vendredi après-midi venant aussi du Lot.

Ils ont découvert sur deux jours les paysages de l'ouest Creuse.



Deux parcours étaient proposés :

- l'un de 28Km le samedi qui a fait découvrir une zone de piémont près des massifs des Monts du Limousin,

- l'autre, de 24Km, le dimanche, qui est le circuit du Val de Gartempe avec ses vieux moulins. La traversée des bois de MONTAUTRE, le village de CHABANNE avec son passé historique, pendant la guerre de 40.

C'était le fief des Maquis de la région, avec des conséquences dramatiques, morts et blessés et de nombreux prisonniers. Affrontements entre G.M.R et Maquis

La traversée du bourg de CHABANNE où étaient cachés et scolarisés une quinzaine d'enfants Juifs, qui, grâce à la solidarité des villageois, ont échappé aux rafles.

Tout cela a fait partie d'échanges riches en communication, à la grande satisfaction de chaque participant.

Forts de cette expérience positive, nous renouvellerons ultérieurement cette opération avec d'autres départements.

**Le président de La Marche au Trot
Jacques LALUQUE**



Equiliberté 44 et l'ATECC le 18 septembre 2016 à Sucé-sur-Erdre

EquiLiberté 44 délègue l'organisation d'une randonnée départementale, tous les ans depuis 2009.



Cette 7^{ème} édition était organisée par l'association locale ATECC (Association de Tourisme Equestre du Canton de la Chapelle).

Le patrimoine à l'honneur

Le tracé de la randonnée a suivi, de plus ou moins près, le cours de l'Erdre, entre Sucé-sur-Erdre et Nort-sur-Erdre en traversant le canal de Nantes à Brest. Au niveau de ses premiers kilomètres, elle se prolongeait au-delà de celui-ci, dans les marais de la Noë, pour un retour par le halage et le contre-halage du canal de Nantes à Brest. Nous traversions ainsi 3 communes (Sucé-sur-Erdre, Casson et Nort-sur-Erdre).



Le patrimoine bâti, dont c'était la journée, a pu être admiré le long du parcours (canal, écluse, château, vieilles demeures, ...). Le patrimoine naturel était aussi à l'honneur, les chemins que nous parcourons en font partie, il faut les conserver et les protéger.

Et même une licorne

90 personnes, de tous horizons et départements, ont participé à cet événement, 66 cavaliers, 8 attelages et une licorne.



Des accompagnateurs invités et 24 bénévoles (pour l'organisation). Des commissaires assuraient la sécurité aux traversées des routes les plus importantes sur 10 points de contrôle.

Une pause était prévue au bord du canal sur un terrain aimablement prêté par un agriculteur avec eau à volonté et herbe fraîche (pas négligeable par cette sécheresse) et une petite collation pour les cavaliers et meneurs (nous l'en remercions). La randonnée était suivie d'un repas pour certains et d'un pique-nique pour d'autres. Tous étaient accueillis sous 2 barnums montés pour l'événement. Le cochon cuit au four est arrivé à 15h. Tout le monde a apprécié.



Après le départ des randonneurs, l'heure était au démontage et au rangement, l'efficacité des bénévoles a permis de libérer le terrain à une heure raisonnable. La municipalité de Sucé-sur-Erdre avait mis à notre disposition un terrain d'environ 1ha sur le site de la Papinière sis au bord de l'Erdre à l'entrée sud de la ville et a pourvu à toutes nos demandes. Nous l'en remercions. Les aménagements de chemin faits pour l'occasion permettront d'améliorer le cheminement des cavaliers et attelages à l'avenir. Les organisateurs remercient tous les randonneurs pour leur participation à cette journée qui a été un succès. **Nous vous donnons rendez-vous en 2017 pour la 8^{ème} édition. Le lieu n'est pas encore connu, nous attendons vos propositions.**

Les randonneurs Equiliberté 44 sont sympas ... les autres aussi !

Un membre du CA d'Equiliberté organise, par l'intermédiaire d'un prestataire local, des séjours de randonnée à cheval au Maroc, dans le sud de Marrakech entre Agadir et Essaouira. Suite au voyage équestre d'une adhérente du 44 est germée l'idée d'une collecte de matériel de randonnée, dont nous n'avons plus l'utilité, qui encombre nos selleries depuis un certain temps et dont nous hésitons à nous en débarasser. Nous avons trouvé un but à ce matériel et des adhérents ont trouvé l'idée intéressante. Nous ne doutons pas de l'usage qui en sera fait connaissant le génie bricoleur et réparateur de nos amis marocains. Peut-être, lors d'un prochain séjour, retrouverez-vous votre selle sur votre monture. L'idée peut être permanente pour d'autres structures, ce serait une bonne image pour Equiliberté. Nous avons profité de l'Assemblée Générale pour regrouper tout ce matériel afin de faire un envoi groupé.

Merci à tous

Une naissance : Les Sabots de l'Estuaire



L'association des Sabots de l'Estuaire est née en août 2016 en Haute Gironde, à l'initiative d'un petit groupe de cavaliers passionnés

qui avaient déjà organisé, avec l'aide d'Equiliberté 33, une randonnée, avec départ aux Lacs de St Christoly de Blaye en octobre 2015.



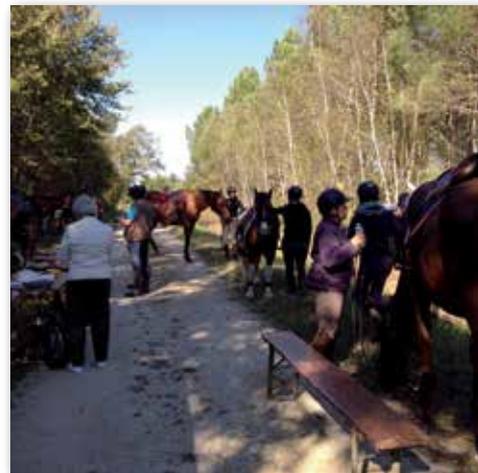
Suite au succès inespéré de ce rassemblement et la demande formulée par plusieurs participants, l'expérience a été renouvelée en mai 2016. Pour varier les plaisirs, le lieu choisi était la très emblématique Citadelle de Blaye, avec l'aimable participation de la commune et de nouveau d'Equiliberté 33. Ce fut un nouveau succès.



Devant l'absence d'une autre association de cavaliers et de meneurs sur le territoire de la Haute Gironde, la décision est prise et ce groupe va voler de ses propres ailes. Quelques cavaliers ont rejoint le petit groupe initial, et la création de l'association "Les Sabots de l'Estuaire" n'était plus qu'une formalité.



Avec un premier noyau d'adhérents d'une petite dizaine de personnes, et sous la houlette de son président Lionel Peuch, l'association a organisé son premier rassemblement le 9 octobre dernier aux Lacs de St Christoly de Blaye. Ce rassemblement a confirmé les attentes des cavaliers girondins avec pas moins de 93 participants.



L'association s'est depuis agrandie avec l'arrivée de nouveaux membres, et compte désormais une vingtaine d'adhérents.



Outre la participation aux rassemblements alentours, et l'organisation de ses deux rallyes annuels, Les Sabots de l'Estuaire proposent diverses choses à ses adhérents : une sortie mensuelle entre membres sur les chemins de la Haute-Gironde, des achats groupés, une entraide (covannage, gardiennage de chevaux ...), l'organisation de divers stages (maréchalier, cartographie, éthologie ...). Un accent tout particulier est mis sur la sauvegarde des chemins avec notamment un projet de création d'un circuit équestre balisé qui pourrait rejoindre celui de la Haute-Saintonge toute proche.

Camille Martin



*Rituel du dimanche matin :
aller boire un coup à Lizio*

**Week-end attelage avec le CDTE 56 :
16 au 17/04/2016**

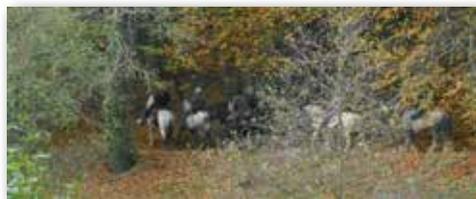
**Une année
en photos
avec l'ATEM**



L'association de
Tourisme Équestre du
Morbihan ne chôme pas ...

Les 13, 14 et 15/11/2016 : l'AG

Avec des invités ...



Téléthon : 5 et 6/12/2015



TransMorbihannaise du 5 au 8/05/2016



**Journée départementale de balisage
le 5/03/2016**



La Ronde de l'ATEM les 31/07 & 01/08



*Vendredi,
boucle
à partir de
Cruguel*

Samedi matin ... 27km ... il fait gris !



**Chantier de débroussaillage
en collaboration avec le CDTE 56
du 14 au 18/03/2016**



Et l'ATEM s'est déplacée :

La Translayon, du 10 au 12 juin,
Une semaine pour rejoindre l'EquiBreiz
des 2 et 3 juillet

Le Rassemblement National EquiLiberté
les 22, 23 et 24 juillet

Le Chemin des pèlerins
du 30 août
au 1^{er} septembre



Et bien sûr, l'AG le soir



**Toute l'équipe d'EquiLiberté National vous souhaite
de belles et bonnes fêtes de fin d'année, vous présente
ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année
et vous souhaite
de merveilleuses randonnées
en compagnie
de vos chers équidés**



Diabl'en Cavale



Permettre à des baladeurs ou randonneurs équestres de découvrir la Moselle à cheval, du nord au sud, voici l'objectif de

l'association Diabl' en Cavale'...

Plutôt prétentieux !, allez-vous dire... !

... Pas tant que cela puisqu'à ce jour, nous recensons plusieurs itinéraires, déjà mis en ligne sur equichemins.com, dont 1 de 11 jours "circuit nord de la Moselle". Ce département est très certainement connu (ou pas connu du tout ...) comme étant froid l'hiver et autant l'été !



Et les mosellans, plutôt froids non ? On s'y trompe. Nous disposons d'un climat continental, froid l'hiver, certes (quoique plutôt humide depuis quelques années ...) mais il peut y faire très chaud l'été. Il est certain que nous ne randonnerions pas toute l'année, mais les randonnées sont possibles dès avril pour les plus courageux jusqu'en octobre, aisément. Ensuite, les mosellans sont prêts à vous accueillir, je ne dirais pas à bras ouverts, car ils portent la réputation d'être plutôt distants au premier abord. Mais une fois qu'ils vous ont "adoptés", c'est pour longtemps.



Quoique cela reste bien évidemment une généralité et une vue de l'extérieur. N'oublions pas que nous sommes proches des frontières luxembourgeoises, allemandes et belges, ce qui nous donne l'avantage d'avoir un esprit ouvert.



Mais revenons à nos cavaliers baladeurs et randonneurs ... La Moselle regorge de petits trésors, d'ailleurs Tourisme Moselle met le paquet depuis quelques années pour mettre le département en valeur, à juste raison d'ailleurs.

Aussi, étant cavalière randonneuse à mes heures régulièrement perdues, je sillonne à cheval, depuis plus de 20 ans, le secteur nord de la Moselle, proche des frontières allemandes, luxembourgeoises et belges. Tout ça ?!, Vvoux allez me dire ?!. Ah mais que l'on ne s'y trompe pas, l'Allemagne se situe à 20 km de mon domicile, le Grand-Duché du Luxembourg, à 10 et la Belgique, à 60... Ce n'est pas le bout du monde.



Puis, j'ai découvert **EquiLiberté** ... Dès la proposition de déposer des itinéraires sur [EquiChemins](http://EquiChemins.com), je me suis dit qu'il était peut-être temps de mettre notre potentiel chemins en valeur, ici, dans le grand nord. Car, pour sa part, le nord du département est un grand oublié en matière de Tourisme Équestre. Le sud bénéficie du massif forestier des Vosges du Nord ; autant dire très exploité en terme de randonnée pédestre, en particulier par le Club Vosgien et la FFRP, que je remercie, soit dit en passant, pour le travail d'arrache-pied qu'ils fournissent et qui facilite la randonnée équestre dans ce secteur. Toujours est-il que chez nous, non loin des frontières, il est tout à fait possible de randonner plusieurs jours, en autonomie ou non. Une bonne partie du secteur nord de la Moselle est exploité et encore exploitable. Je me suis limitée, pour le moment, à de nombreux itinéraires d'une journée, quelques-uns de plus de 2 jours et un de 11 jours, comme mentionné précédemment.



Je ne vous cache pas que la tâche a été quelque peu difficile, surtout en termes de gîtes pour les cavaliers. Il faut encore souvent emporter sa propre clôture pour loger nos compagnons de voyage, mais j'espère, qu'à l'avenir, le nombre de gîtes se multipliera et qu'ils fourniront le paddock adapté sans devoir, après : 6 heures à cheval, : attacher son cheval, décharger le matériel de clôture, dérouler la bande emmêlée que l'on a dû enrouler à toute vitesse le matin sous la pluie, planter les piquets à la bonne distance, ...

Si nous résumons et comme vous l'avez tous compris, nous n'en sommes qu'à nos premiers balbutiements, mais nous restons confiants. Ce premier objectif, pour nous, est atteint à 80%. Le circuit jusqu'au sud de Metz, fera la liaison avec un itinéraire qui se dirigera vers l'Est, aux frontières allemandes (quasi finalisé grâce à l'aide de quelques amis), puis vers le sud en direction de Sarrebourg, via Château-Salins. À ce moment-là, nous aurons atteint le Parc Naturel des Vosges du Nord, porte d'entrée vers l'Alsace. Et si vous jetez un œil sur le travail effectué par les bénévoles du Tourisme Équestre de cette région, vous comprendrez que je ne peux être qu'admiration, ... chapeau bas ... Ils sont l'exemple d'une telle synergie !

Je me permets de vous le dire, car nous sommes également de grands adeptes de la randonnée chez nos voisins alsaciens et depuis quelques années déjà, nous organisons, durant le week-end de Pentecôte, une balade gastronomique dans le secteur de Wissembourg.



L'an prochain, nous organisons une balade gourmande en Moselle, dont le seul but est de mettre en valeur les produits locaux du "Pays des Trois Frontières". Nous comptons ainsi promouvoir non seulement notre potentiel en terme de Tourisme Équestre mais également notre terroir, qui n'est pas en reste et je vous invite à le découvrir, le 23 avril prochain.



Et si cet évènement s'avère positif et surtout réceptif (et pourquoi pas festif...), nous avons déjà un projet sous le coude pour 2018 qui pourrait valoriser une portion du circuit nord de la Moselle, 2017 étant "malheureusement" déjà chargé.

Je vous fais découvrir, à travers ces quelques images, les paysages que l'on retrouve en Moselle. Si vous désirez de plus amples renseignements en ce qui concerne les itinéraires déjà en ligne, n'hésitez pas à nous contacter, nous nous ferons un plaisir d'y répondre au plus vite ! D'autres projets d'itinéraires transfrontaliers sont à l'étude, les frontières sont si proches, il serait bien dommage de ne pas en profiter. Mais nous ne manquerons pas de le signaler via **EquiLiberté Info** ou via notre site internet.

La page Facebook vit grâce à vous tous ! MERCI !

Vos idées de thèmes de photos sont les bien-venues

EquiLiberté - Fédération Nationale des Randonneurs Equestres

NOS PARTENAIRES NOUS FONT CONFIANCE



ASSURANCE CHEVAUX & CAVALIERS



EquitAssistance

VOTRE TRANSPORT EN DE BONNES MAINS



**Cheval
d'Aventure**



EquiWEST
LE MAGAZINE DE L'ÉQUITATION WESTERN

Sabots

TRADITIONS & ANIMAUX DU TERROIR

Attelages
magazine

Le site equiliberte.org avec 148 712 visites et 3 275 155 pages vues depuis 1 an

(nous tenons les comptages officiels à votre disposition)

N'hésitez pas à profiter de nos supports !

Contactez : Michel Bazin par mail : m.bazin@equiliberte.org ou 05 49 81 64 23

VOUS CHANGEZ D'ADRESSE ? DE RESPONSABLES ? OU AUTRES MODIFICATIONS ?

Votre association vient de connaître des changements? Nouveaux membres de bureau, nouvelle adresse, nouveau mail, nouveau site internet ou nouveaux contacts téléphoniques ? N'oubliez pas de modifier votre "profil" internet ou de nous indiquer ces modifications.

Pour toute actualisation, merci de contacter notre secrétariat :

Florence HEUZARD

secretariat@equiliberte.org

tél : 02 40 50 72 16

Fédération Equiliberté Association loi 1901. Déclaration 20.04.2004 . Modifiée le 05.01.2015 à Bressuire 79 . N°ISSN : 2274-8245

siège social : 13 rue du Vieux Moulin . 79700 Saint Aubin de Baubigné

Journal gratuit Imprimé par IMAGES INNEES SARL 49 CHEMILLE

